



Détail de vos charges

Vous pouvez retrouver au verso de votre facture les détails de celle-ci. Pour chaque charge, vous pouvez lire le montant TTC ainsi que le détail de calcul. N'hésitez pas à vérifier votre facture par vous-même !

Votre facture est calculée selon la relève de votre compteur. Cet encadré recense la date de relève correspondante **1**, les index retenus lors des deux dernières relèves **2** et **3**, et votre consommation depuis la dernière facture en m³ **4**.

Cet encadré recense les charges liées à la collecte et au traitement des eaux usées (station d'épuration et réseaux d'assainissement). Vous pouvez y trouver le prix correspondant par m³ **1**, qui détermine le prix hors taxes de votre consommation **2**. Ce tarif est fixé par le conseil municipal. ESL collecte la taxe pour la reverser à la commune qui gère le service.

Cet encadré recense les charges liées à la distribution et à la consommation de l'eau. Vous pouvez y trouver le prix correspondant par m³ **1**, qui détermine le prix HT de votre consommation **2**. Ce tarif est fixé par le conseil municipal.

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne fixe des redevances qui contribuent à financer des actions pour la bonne gestion de la ressource (stations d'épuration, protection des milieux aquatiques...), Pour chacune de ces redevances, vous pouvez lire dans cet encadré le prix correspondant par m³ consommé **1** et le prix total HT de votre consommation **2**.

Cet encadré recense les charges fixes de votre contrat. Vous pouvez y retrouver le nombre de jours de votre abonnement **1** et le prix annuel **2**, qui permettent d'obtenir le montant HT **3** de l'abonnement. Ce tarif est fixé par le conseil municipal.

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) est versée à l'Etat. Elle s'applique sur les autres charges (hors contribution de gestion assainissement) selon un taux fixe de 5,5 % **1**.

FOURNITURE D'EAU SUR PDS ODXXXXXX { 20 PLACE DE LA DÉFENSE - 65300 LANNEMEZAN }

Q0002 - G/PXXXXXXX

COMPTEUR	Date du relevé	Nouvel Index	Ancien Index	Consommation	Informations
N°XXXXXX Diamètre 15 mm		Relevé	Relevé	(m3)	Compteur eau
Base	27/04/2017	1140	1091	49	

1 **2** **3** **4**

	Tranche	Quantité	Prix Unitaire	Redevances	Abonnement	TVA
Collecte et traitement des eaux			Euros HT	Euros HT	Euros HT	%
Gestion assainissement	Du 31/01/2017 au 27/04/2017	49 m3	1,72	84,28		0,00

1 **2**

	Tranche	Quantité	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
Distribution de l'eau			Euros HT	Euros HT	Euros HT	%
Base	Du 31/01/2017 au 27/04/2017	49 m3	1,4881	72,92		5,50

1 **2**

	Tranche	Quantité	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
Organismes publics			Euros HT	Euros HT	Euros HT	%
Modernisation réseaux (Agence eau)	Du 31/01/2017 au 27/04/2017	49 m3	0,245	12,01		5,50
Lutte contre pollution (Agence eau)	Du 31/01/2017 au 27/04/2017	49 m3	0,32	15,68		5,50
Redevance prélèvement (Agence eau)	Du 31/01/2017 au 27/04/2017	49 m3	0,0711	3,48		5,50

1 **2**

	Tranche	Quantité	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
Abonnement eau			Euros HT	Euros HT	Euros HT	%
Part fixe	Du 01/04/2017 au 30/06/2017	91 jours	26,4 /an		6,58	5,50

1 **2** **3**

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	5,50 %	110,67	6,08	116,75

1

CONSEILS ET RECOMMANDATIONS PRATIQUES

- Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau au robinet avant de la boire.
- L'accès au compteur doit être maintenu dégagé et le regard entretenu.
- Surveillez votre consommation pour contrôler toute fuite sur votre installation.
- Veillez à ce que le compteur soit bien protégé l'hiver en période de gel (plaque de polystyrène).

Comment régler votre facture.

- Par carte bancaire, présentez-vous au Point d'Accueil Client figurant au recto, muni de vos factures.
- Par chèque bancaire ou postal : établissez votre chèque à l'ordre d'ENERGIES SERVICES LANNEMEZAN
- Par virement : sur le compte d'ENERGIES SERVICES LANNEMEZAN CCP Tise FR48 2004 1010 1605 2498 7E03 755
- Par prélèvement, selon autorisation signée par le client accompagnée d'un RIB.
- En espèces, uniquement au bureau de poste de votre choix, muni du coupon détachable.
- Les factures sont exigibles à la date de réception. Le délai minimal de conservation des factures est de 5 ans.
- En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ESL n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie en vous connectant au site www.energie-mediateur.fr ou par courrier postal à l'adresse Médiateur national de l'énergie Libre réponse n° 59252 75443 Paris Cedex 09.
- Vous avez la possibilité de déclarer vos index depuis votre espace client ou par téléphone au 05 62 98 01 69.
- Les C.G.V. sont remises à l'ouverture des compteurs. Si toutefois, vous ne les auriez pas eues, nous restons à votre disposition pour vous les fournir.

Le saviez-vous ?

La consommation moyenne d'eau des foyers lannemezannais est de 80 m³ par an.



Comprendre ma facture d'électricité




ENERGIES SERVICES
LANNEMEZAN
S.A.E.M.L. au Capital de 930 000 €
R.C.S. Tarbes B 390 740 082

680, rue Peyrehitte
65300 LANNEMEZAN

ACCUEIL CLIENTÈLE
Heures d'ouverture
8 h 00 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 30
Téléphone
05 62 98 01 69
Fax
05 62 98 55 43

- ✓ URGENCE GAZ 24 h / 24
N°Azur 0 810 811 204
- ✓ Dépannage (hors heures d'ouverture)
06 61 07 11 11

www.energie-info.fr
le site d'information des pouvoirs publics

FACTURE
DE CONSOMMATION D'ELECTRICITE

1 N°QXXXX - GLXXXXXXXXXX
Du 17 mai 2017

2 VOS REFERENCES A RAPPELER :
QXXXX - G/PXXXXXXXXX ()

5 MME EXEMPLE LAURA
20 PLACE DE LA DÉFENSE
65300 LANNEMEZAN

Références du document

- 1 – Référence et date de la facture
- 2 – Référence client à rappeler lors de vos échanges
- 3 – Référence de votre contrat
- 4 – Référence de votre tarif (voir encadré ci-dessous)



Adresses du client

- 5 – Adresse de facturation
- 6 – Adresse du site de consommation, elle correspond au lieu de livraison de votre contrat et peut différer de votre adresse de facturation

Les différents tarifs

Simple tarif : le prix du kWh ne dépend pas de l'heure de la journée et reste constant

Double tarif : le prix du kWh est calculé selon deux tarifs : le tarif Heures Pleines et le tarif Heures Creuses. Il est optimisé si plus d'un tiers de votre consommation d'électricité a lieu en heures creuses (chauffe-eau électrique...)

Synthèse de la facture

- 7 – Détails des sommes dues :
 - Abonnement : charges fixes correspondant à votre contrat
 - Consommation : charges variables selon les kWh consommés
 - Taxes : total des taxes applicables
- 8 – Montant total facturé, toutes taxes comprises

Modalités de règlement

- 9 – Date limite de règlement de la facture
- 10 – Coupon à retourner avec votre règlement OU détail de prélèvement automatique

3 Votre contrat N° D/BXXXXXXXXX Domestic Simple Tarif 12 kVA - Puissance 12,00 kVA

Point de livraison : BTXXXXXX
Référence client : G/PXXXXXXXXX

4 Titulaire du contrat : MME EXEMPLE LAURA
Situé : 20 PLACE DE LA DÉFENSE
65300 LANNEMEZAN

7 Au 27 avril 2017 la consommation de votre compteur d'électricité s'élevait à 1082 kWh. Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement	33,78 Euros
Consommation	97,16 Euros
Frais	8,85 Euros
Taxes	41,86 Euros
Total Facture Hors TVA	181,65 Euros
Total TVA	30,08 Euros
Total facture TTC	211,73 Euros

9 A payer avant le 01 juin 2017 211,73 Euros

8

Votre prochaine facture vous sera adressée vers le 01/08/2017.
Votre facture précédente s'élevait à 264,81€
Prochaine période de transmission d'index du 24/07/2017 au 31/07/2017

Pour accéder aux informations sur les prix pratiqués par Energies Services Lannemezan, connectez-vous sur le site www.eslannemezan.fr ou téléphonez au 05 62 98 01 69.



L'historique de consommation vous permet de constater l'évolution de votre consommation d'électricité au cours du temps

ENERG. SERV. LANNEMEZAN APE 3513Z SIRET 390.740.082.00016 N° TVA INTRA FR90390740082

ENERG. SERV. LANNEMEZAN QXXXX - G/PXXXXXXXXX | QXXXX - GLXXXXXXXXXX | 17/05/17 | 211,73€

TALON DE REGLEMENT

Références: QXXXX - G/PXXXXXXXXX/TTC : 211,73
Payeur: MME EXEMPLE LAURA
Facture N°QXXXX - GLXXXXXXXXX du 17/05/2017
ENERG. SERV. LANNEMEZAN 40



XX



Détail de vos charges

Vous pouvez retrouver au verso de votre facture les détails de celle-ci. Pour chaque charge, vous pouvez lire le montant TTC ainsi que le détail de calcul. N'hésitez pas à vérifier votre facture par vous-même !

Votre facture est calculée selon la relève de votre compteur. Cet encadré recense les index retenus lors des deux dernières relèves **1** et **2**, et votre consommation depuis la dernière facture en kWh **3**.

Cet encadré recense les charges fixes relatives de votre contrat. Vous pouvez y retrouver le nombre de jours ou de mois de votre abonnement **1** et le montant par période **2**, qui permettent d'obtenir le montant HT **3** de l'abonnement.

Cet encadré recense votre consommation d'électricité en kWh **1**, et le tarif par kWh **2**, qui déterminent le prix HT de votre consommation **3**. Si vous bénéficiez du double tarif, une ligne est consacrée aux heures pleines et une autre aux heures creuses.

La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) est reversée à l'Etat. Elle permet de subventionner la production d'énergies renouvelable et finance le chèque énergie, Les taxes départementale et communale sur la consommation d'électricité financent le budget des collectivités locales. L'Etat, le département et la commune fixent respectivement le montant unitaire **1** de ces trois taxes. Les montants HT payés pour cette facture **2** dépendent de votre consommation d'électricité sur la période.

La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) est liée au tarif de transport et de distribution de l'électricité. Les fournisseurs d'énergies collectent la taxe et la reversent à l'Etat. Le taux **1** est fixé par arrêté ministériel et permet de déterminer le montant total HT **2**.

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) est versée à l'Etat. Elle s'applique sur les autres charges selon deux taux différents **1** : un taux réduit à 5,5% pour l'abonnement et la CTA, un taux normal à 20% sur l'ensemble des parts var.

FOURNITURE D'ELECTRICITE SUR PDL BTXXXXXX { 20 PLACE DE LA DÉFENSE - 65300 LANNEMEZAN } QXXXX - G/PXXXXXXX

COMPTEUR	Nouvel Index	Ancien Index	Coefficient	Consommation	Informations
N°700701363916	Relevé	Relevé	Lecture	(kWh)	Compteur électricité électronique
Heures pleines	11441	10748	1	693	
Heures creuses	9957	9883	1	74	

1 **2** **3**

	Quantité	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Taxes locales	TVA
Abonnement tarif bleu		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Abonnement pour la période du 01/04/2017 au 30/06/2017						
(TR) Abonnement tarif bleu Mensuel	3mois	6,72/mois		20,16	Oui	5,5

1 **2** **3**

	Quantité	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Taxes locales	TVA
Consommation tarif bleu		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Consommation du 31/01/2017 au 24/04/2017						
(TR) Heures creuses	74	0,0738	5,46		Oui	20
(TR) Heures pleines	693	0,0979	67,84		Oui	20

1 **2** **3**

	Quantité	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Taxes locales	TVA
Taxes sur conso.		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 31/01/2017 au 24/04/2017						
Taxe communale sur la consommation	767kWh	0,00638/kWh	4,89		Non	20
Taxe départementale sur la consommation	767kWh	0,00319/kWh	2,45		Non	20
Contribution service public électricité	767kWh	0,0225/kWh	17,26		Non	20
Y compris coût moyen d'acheminement de 52%, soit 48,60 € HT						

1 **2**

	Assiette	Taux	Montant	TVA
Taxes	Euros HT	%	Euros HT	%
CTA (6 kVA) : 01/04/2017 - 30/06/2017	13,53	27,04	3,66	5,5

1 **2**

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	5,50 %	23,82	1,31	25,13
	20,00 %	97,90	19,58	117,48

1

Si votre fourniture d'électricité était active entre le 01/08/14 et le 31/07/15, vous êtes concerné par la régularisation du tarif d'électricité sur cette période. Cette régularisation fait suite aux arrêtés tarifaires modificatifs publiés au Journal Officiel le 02/10/16. Plus d'informations auprès de vos conseillers clientèle.

COMMENT REGLER VOTRE FACTURE

- Par carte bancaire, présentez-vous au Point d'Accueil Client figurant au recto, muni de vos factures.
 - Par chèque bancaire ou postal : établissez votre chèque à l'ordre d'ENERGIES SERVICES LANNEMEZAN
 - Par virement : sur le compte d'ENERGIES SERVICES LANNEMEZAN CCP Tlse FR48 2004 1010 1605 2498 7E03 755
 - Par prélèvement, selon autorisation signée par le client accompagnée d'un RIB.
 - En espèces, uniquement au bureau de poste de votre choix, muni du coupon détachable.
- Les factures sont exigibles à la date de réception. Le délai minimal de conservation des factures est de 5 ans.
- En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ESL n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie en vous connectant au site www.energie-mediateur.fr ou par courrier postal à l'adresse Médiateur national de l'énergie Libre réponse n° 59252 75443 Paris Cedex 09.
- Vous avez la possibilité de déclarer vos index depuis votre espace client ou par téléphone au 05 62 98 01 69.
- Les informations vous concernant et contenues dans nos fichiers ne sont transmises qu'aux Services et Organismes expressément habilités à les connaître. Vous pouvez en demander communication à nos bureaux (Loi N°78.17 du 6 janvier 1978 sur l'Informatique, les fichiers et les libertés)

Qu'est-ce que le tarif bleu ?

La mention « tarif bleu » désigne le tarif réglementé de vente de l'électricité déterminé par l'Etat. Il est identique sur tout le territoire et est appliqué aussi bien par ESL que par EDF.



Comprendre ma facture de gaz



Références du document

- 1** – Référence et date de la facture
- 2** – Référence client à rappeler lors de vos échanges
- 3** – Référence de votre contrat
- 4** – Référence de votre tarif (voir encadré ci-dessous)



Adresses du client

- 5** – Adresse de facturation
- 6** – Adresse du site de consommation, elle correspond au lieu de livraison de votre contrat et peut différer de votre adresse de facturation

Synthèse de la facture

- 7** – Détails des sommes dues :
 - Abonnement : charges fixes correspondant à votre contrat
 - Consommation : charges variables selon les kWh consommés
 - Taxes : total des taxes applicables
- 8** – Montant total facturé, toutes taxes comprises

3 Votre contrat N° D/GXXXXXXX **4** Tarif 3102 G BX souscrit pour un débit de X m3

Point de comptage et d'estimation : GZXXXXXX
Référence client : G/PXXXXXXX

6 Titulaire du contrat : MME EXEMPLE LAURA
Situé : 20 PLACE DE LA DÉFENSE
65300 LANNEMEZAN

Au 27 avril 2017 la consommation de votre compteur de gaz s'élevait à 6490 kWh. Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

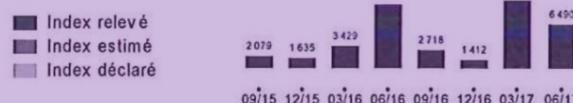
Abonnement	42,00 Euros
Consommation	273,16 Euros
Taxes	48,07 Euros

Total Facture Hors TVA	363,23 Euros
Total TVA	65,11 Euros

Total facture TTC	428,34 Euros
--------------------------	---------------------

9 A payer avant le 01 juin 2017 **8** 428,34 Euros

Historique de votre consommation



L'historique de consommation vous permet de constater l'évolution de votre consommation de gaz au cours du temps

ENERG. SERV. LANNEMEZAN APE 3513Z SIRET 390.740.082.00016 N° TVA INTRA FR90390740082

ENERG. SERV.
LANNEMEZAN

TALON DE REGLEMENT

QXXXX - G/PXXXXXXXXX | QXXXX - GLXXXXXXXXXX | 17/05/17 | 428,34€

Références: QXXXX - G/PXXXXXXXXX/TTC : 428,34
Payeur: MME EXEMPLE LAURA
Facture N°QXXXX - GLXXXXXXXXX du 17/05/2017
ENERG. SERV. LANNEMEZAN 40



XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Modalités de règlement

- 9** – Date limite de règlement de la facture
- 10** – Coupon à retourner avec votre règlement OU détail de prélèvement automatique

Les différents tarifs

Tarif	Utilisation
Base	Cuisine Optimisé pour 1000 kWh/an
B0	Cuisine + eau chaude Optimisé pour 6000 kWh/an
B1	Cuisine + eau chaude + chauffage Optimisé pour plus de 6000 kWh/an



Détail de vos charges

Vous pouvez retrouver au verso de votre facture les détails de celle-ci. Pour chaque charge, vous pouvez lire le montant TTC ainsi que le détail de calcul. N'hésitez pas à vérifier votre facture par vous-même !

Votre facture est calculée selon la relève de votre compteur. Cet encadré recense la date de relève correspondante **1**, les index retenus lors des deux dernières relèves **2** et **3**, et le coefficient de transformation applicable **5**. Ces éléments permettent de déterminer votre consommation depuis la dernière facture en m³ **4**, qui sera convertie en kWh (voir encadré « Pourquoi utiliser un coefficient de transformation ? »).

Cet encadré recense les charges fixes relatives de votre contrat. Vous pouvez y retrouver le nombre de jours ou de mois de votre abonnement **1** et le montant par période **2**, qui permettent d'obtenir le montant hors taxe **3** pour l'abonnement.

Cet encadré recense votre consommation de gaz en kWh **1**, et le prix par kWh **2**, qui déterminent le prix HT de votre consommation **3**. Le tarif de gaz d'ESL est un tarif réglementé de vente, contrôlé par l'Etat et publié au Journal Officiel.

La Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel (TICGN) est collectée par ESL et reversée à l'Etat, qui en fixe le montant unitaire **1**. Le montant HT payé pour cette taxe **2** dépend de votre consommation de gaz naturel sur la période.

La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) est liée au tarif de transport et de distribution du gaz. Les fournisseurs d'énergies collectent la taxe et la reversent à l'Etat. Le taux **1** est fixé par arrêté ministériel et permet de déterminer le montant total HT **2**.

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) est versée à l'Etat. Elle s'applique sur les autres charges selon deux taux différents **1** : un taux réduit à 5,5% pour l'abonnement et la CTA, un taux normal à 20% sur l'ensemble des parts variables.

Pourquoi utiliser un coefficient de transformation ?

Le gaz naturel distribué peut être de provenance et de composition différentes. C'est pourquoi un même volume de gaz peut représenter une quantité d'énergie variable : on utilise alors un coefficient afin de caractériser le gaz qui vous a été distribué, ce qui permet de calculer combien d'énergie vous avez réellement consommée (en kWh).



FOURNITURE DE GAZ SUR PCE GZXXXXXX { 20 PLACE DE LA DÉFENSE - 65300 LANNEMEZAN } Q0002 - G/PXXXXXXXXX

COMPTEUR	Date relève	Nouvel Index	Ancien Index	Coefficient	Consommation	Coef.	Informations
N°XXXXXX		Relevé	Relevé	Lecture	(m ³)	Transfo.	Compteur gaz
Base gaz	27/04/2017	4916	4306	1	610	10,639	

1 **2** **3** **4** **5**

	Tranche	Quantité	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
Abonnement gaz		kWh	Euros	Euros HT	Euros HT	%
Abonnement pour la période du 01/04/2017 au 30/06/2017						
(TR) Abonnement gaz Mensuel		3 mois	14,00/mois		42,00	5,5

1 **2** **3**

	Tranche	Quantité	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
Consommation de gaz		kWh	Euros	Euros HT	Euros HT	%
Consommation du 31/01/2017 au 27/04/2017						
(TR) Base gaz		6490 kWh	0,04209€/kWh	273,16		20

1 **2** **3**

	Tranche	Quantité	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
Taxes gaz		kWh	Euros	Euros HT	Euros HT	%
Du 31/01/2017 au 27/04/2017						
TICGN		6490 kWh	0,00588€/kWh	38,16		20

1 **2**

	Assiette	Taux	Montant	TVA
Taxes	Euros HT	%	Euros HT	%
CTA Distribution : 01/04/2017 - 30/06/2017	40,56	20,8	8,44	5,5
CTA Transport : 01/04/2017 - 30/06/2017	1,47	100	1,47	5,5

1 **2**

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	5,50 %	51,91	2,85	54,76
	20,00 %	311,32	62,26	373,58

1

Détail des exonérations de la TICGN	Taux d'exonération	Assiette	Quantité soumise à TICGN
du 31/01/2017 au 27/04/2017	0,00		6490

COMMENT REGLER VOTRE FACTURE

Par carte bancaire, présentez-vous au Point d'Accueil Client figurant au recto, muni de vos factures.
Par chèque bancaire ou postal : établissez votre chèque à l'ordre d'ENERGIES SERVICES LANNEMEZAN
Par virement : sur le compte d'ENERGIES SERVICES LANNEMEZAN CCP Tise FR48 2004 1010 1605 2498 7E03 755
Par prélèvement, selon autorisation signée par le client accompagnée d'un RIB.
En espèces, uniquement au bureau de poste de votre choix, muni du coupon détachable.
Les factures sont exigibles à la date de réception. Le délai minimal de conservation des factures est de 5 ans.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ESL n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie en vous connectant au site www.energie-mediateur.fr ou par courrier postal à l'adresse Médiateur national de l'énergie Libre réponse n° 59252 75443 Paris Cedex 09.

Méthode d'estimation. En vous connectant au site www.eslannemezan.fr - Electricité/Gaz - Estimation, vous trouverez toutes les explications sur la méthode d'estimation. Vous avez la possibilité de déclarer vos index depuis votre espace client ou par téléphone au 05 62 98 01 69. Les Conditions Générales de Ventes sont remises à l'ouverture des compteurs. Si toutefois, vous ne les auriez pas eues, nous restons à votre disposition pour vous les fournir.